Newsletter Mars 2023

EDITO

Lors de cette instance de mars, le sujet du projet Tempo a été longuement abordé. Il faut dire qu'il va conditionner l'ensemble de la grille de rentrée de septembre. L'impact sur les antennes régionales va être grand puisque les éditions des journaux télévisés sont rallongées sans moyens supplémentaires. La direction Alsace nous dit qu'elle est déjà en train d'y travailler. FO demande à ce que les salariés soient impliqués le plus rapidement possible, dès que nous aurons le retour des groupes de travail, prévus d'ici la fin du mois de mars.
D'autres sujets, aussi intéressants à lire ci-dessous.
Bonne lecture.

Emeline Droxler
Titulaire de l'Instance de Proximité de France3 Alsace
Elue au CSE Réseau - Déléguée Syndicale Centrale FO

Points traités lors de l'Instance de Proximité de Mars 2023

Développement de l'offre régionale (intervention de X.Riboulet, directeur du projet Proximité)



La synthèse des 5 groupes de Travail est toujours prévu d'ici la fin du mois de mars. L'info/consult a démarré, sans signature d'un accord de méthode, le calendrier s'accélère nous dit la direction. Elle réfléchit déjà aux impacts directs que produira le projet Tempo.
L'antenne Alsace sera l'une des 4 antennes à commencer les numéros 0. Ils devraient se réaliser en avril. Un laps de temps extrêmement court donc entre les conclusions des groupes de travail et les numéros 0. Notons que numéros 0 pour la direction signifient « une esquisse » alors que ce terme côté technique est un pilote. On se comprendra mieux si on parle le même langage ...

FO demande à la direction à quel moment les salariés alsaciens seront impliqués sur ce fameux projet Tempo ? Nous y réfléchissons déjà de notre côté et dès que nous aurons les directives officielles, nous proposerons des dates pour un travail commun.

Quand on interroge la directrice du Grand Est sur la note d'intention signée par Delphine Ernotte et Sybille Weil concernant le « rapprochement entre France Bleu et France 3, elle nous répond que c'est la continuité de ce qui se fait sur notre antenne depuis plusieurs années. On peut rappeler que ce rapprochement était principalement fait lors des élections, mais on constate avec la diffusion des matinales de France bleu, que celui ci, entre les 2 entités, devient plus présent sur nos antennes. La preuve, avec la spéciale en préparation au printemps des 70 ans de la route des vins, entre autre.

A quand le mariage entre les antennes régionales France 3 et France Bleu ?

Quand des notes d'intentions sont cachés par la direction, il y a un loup !

Suite à la baisse constatée des audiences de notre 19/20 en 2022, afin de mettre un terme à ce déclin, nous avons interrogé la rédactrice en chef pour connaître ses intentions. Elle nous rassure en nous annonçant que depuis début février les audiences étaient revenues à la normale.
Xavier Lefur, directeur délégué à la stratégie des publics de FTV, sera présent le 20 mars pour nous présenter les résultats de l'étude qualitative qui a été menée auprès d'un échantillon de téléspectateurs du 19/20.

La CASAR, Commission d'Anticipation, de Suivi et d'Ajustement de la Régionalisation. Où en sommes- nous ? La prochaine réunion aura lieu le 28 mars prochain. Philippe Martinetti, directeur du réseau, souhaite poursuivre cette commission avec la fréquence d'une réunion par trimestre pour faire un point sur les évolutions au sein du réseau en termes de régionalisation.
Lors de cette CASAR, plusieurs points seront abordés :
- Bilan de l'année 2022
- Point sur les matinales France Bleu
- Point numérique où il sera question de l'organisation du service web, organisation qui ressemblera beaucoup à celle du Grand Est.
- Point sur le sport sur notre antenne

Le sous-titrage maintenu pour Rund Um



Le mois dernier, la direction se posait la question de le garder en interne ou de l'externaliser. Nous apprenons officiellement que c'est Suzan Erkalp qui remplacera Andrée Droll en mission (4jours/semaine) jusqu'à fin juin, après une formation de 2 semaines auprès de Sophie Graulier, CDD qui secondait Andrée depuis plusieurs années. Quelle reconnaissance de l'entreprise envers Sophie sur la transmission de ses compétences ? C'est un vrai sujet selon les élus. La direction en prend note et voit de son côté ce qui peut être fait.



Un poste de rédacteur.trice en chef.fe adjoint.e en remplacement de Renaud Hartzer vient d'être publié. Les candidats ont jusqu'au 24 mars pour postuler.
Poste n° 7024 de Journaliste Rédacteur Reporter au sein de la rédaction de Mulhouse
Poste Scripte n°6234 : après 7 publications, Estelle Deniaud a candidaté. Si elle accepte les conditions financières, passage au COCA de mars pour une prise de poste prévue le 1er juin.
Poste Journaliste bilingue alsacien n°6747 : 3 candidatures après une republication interne et externe.
Poste n° 1853 technicien.ne vidéo en remplacement de Kévin Konrath. Les candidats ont jusqu'au 10 mars pour postuler. Un technicien vidéo du siège, Jérôme Bonapfel, a fait savoir qu'il était intéressé dans le cadre d'une mobilité interne. Un détachement est prévu pour le mois d'avril. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Poste Journaliste rédacteur n°7024 à Mulhouse a été republié en interne et externe. La publication en externe a bien fonctionné puisque 33 candidatures ont été réceptionnées.

8 mars journée de la femme - Retour comité des salaires 2022



8 mars, journée de l'instance mais aussi Journée internationale des droits de la femme. Les élus ont constaté que peu de femmes ont reçu une pécunière : 7 femmes sur 36 seulement soit 19% contre13 hommes sur 28 soit 46 %.
La direction en prend note.

Répartition technique des équipes de tournage sur «Enquête de région» et «Succulent« (en présence de Anais Nicloux)

Nous constatons que les OPV de Strasbourg ne sont jamais planifiés sur les équipes de tournage d'EDR et de Succulent , et ce, même lorsque les tournages sont effectués en Alsace.
Anais Nicloux nous explique qu'à Strasbourg il y a des tournages comme ceux de Sunndi's Kater ou Gsuntheim , et privilégiaient alors la planification des OPV de Nancy. Et de rajouter : les OPV (idem pour les autres métiers) sont prévus en fonction du travail de l'antenne. Si on suit son raisonnement cela signifie que si l'OPV de Nancy était absent la direction serait susceptible de prioriser un intermittent !
On nous répond également que la fidélisation des équipes est importante car plus facile quand l'OPV a la connaissance de l'émission. Certes, cela s'entend bien sûr. Mais on ne doit pas condamner des salariés à ne faire que du tournage plateau car l'antenne dont il dépend ne fait que ce genre de tournage.

FO insiste sur l'importance de varier l'activité des salariés. Cela contribue à l'épanouissement du salarié dans son métier et permet de garder ses compétences. Les tournages en plateau et les ceux en extérieur ne sont en rien comparables !
Le chef de centre s'engage à trouver plus de tournages autres que des émissions de flux.
FO demande à la direction de faire un effort sur ce point et de le prendre en compte dans son organisation.

Point alerte rédaction

Clémentine Crépin, psychologue du cabinet ACCA a présenté la restitution de leur investigation suite à l'alerte de la rédaction aux représentants de proximité.
Rappelons qu'une première restitution a été faite aux journalistes, jugée non satisfaisante par ces derniers. Une deuxième restitution plus précise est prévue courant mars. De cet état des lieux 3 gros thèmes ressortent : Organisation et conditions de travail - Communication entre les salariés eux-mêmes et les encadrants - Sentiment d'iniquité
Cet état des lieux va éclairer la direction et l'équipe de veille locale (EVL).

Le fort taux de participation des salariés de la rédaction prouve qu'il y avait un réel besoin de s'exprimer, et cela donne une bonne cartographie à l'instant T.
La réflexion sur un plan d'actions dans le cadre de l'EVL va pouvoir commencer.

Sobriété énergétique

En Alsace, la sobriété énergétique est un sujet travaillé depuis longtemps et qui se poursuit.
L'outil de GTC, (gestion de température centralisée) est une aide à la gestion quotidienne afin de gérer la température au sein de l'entreprise.
La régie et les studios sont équipés de sonde. Mais ce n'est pas le cas des bureaux. Pour cette raison, chacun d'entre nous doit penser à baisser le chauffage quand il quitte son bureau en week end par exemple.
Le radiateur à 3 donne une température à 19° et à 21° si on le met à 5. Comme il n'y a pas de sonde, si on le laisse à 5 lorsque la température extérieure augmente on peut vite se retrouver à des températures supérieures à celle conseillée par le gouvernement.
Avec la pose de robinets thermostatiques potentiellement bridables, est- ce la solution permettant de respecter les 19°C ?
On est d'accord pour relancer une communication afin de sensibiliser les salariés une nouvelle fois.



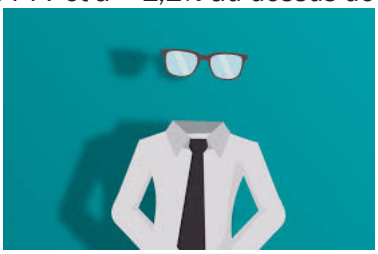
Les fenêtres des salles de montage, où en est-on ? Lors d'un CSE réseau l'année dernière, la direction des moyens généraux de Paris s'est engagée à les réaliser cet été. A ce jour pas de date connue. Une relance va certainement être nécessaire !

Bilan absentéisme Alsace à décembre 2022 (intervention de Steve Labade, service pilotage social FTV)

Les documents sur l'absentéisme que nous recevrons seront désormais homogénéisés sur l'ensemble du réseau.
Le taux moyen d'absentéisme à fin décembre 2022 atteint le chiffre de 6,88% au sein de France Télévisions alors que la moyenne nationale française est à 5,6%.

Le taux moyen d'absentéisme Alsace au 31 décembre 2022 est de 6,51%, soit un total de 3402 jours.
Le nombre de jours d'absence représente 9 salariés absents du 01/01/2002 AU 31/12/2022.
Il est en baisse de -0,67% par rapport à 2021(7,18%).

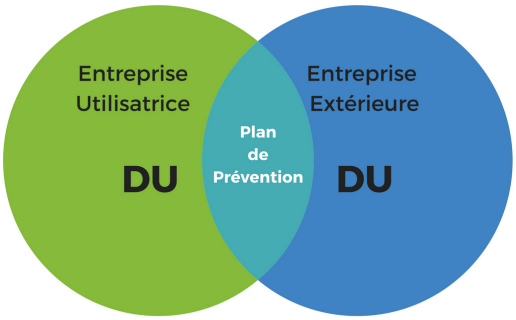
Ce nombre de jours se découpe ainsi : Maladie 1342j, ALD + invalidité (affections de longue durée) 1453j, AT (accident du travail) 41j, accident trajet 14j et absences maladie Covid 474j, maladie professionnelle 72j).
Nous constatons que l'antenne Alsace se situe au même niveau que la moyenne de FTV et à + 1,2% au-dessus de la moyenne des entreprises françaises de 2021.



Taux d'absentéisme moyen Alsace au 31.12.2022	6,51 %
Taux d'absentéisme moyen FTV au 31.12.2022	6,88 %
Taux d'absentéisme moyen entreprises françaises 2021	5,6 %

La Covid qui représente 1% sur les 6,51% reste important encore pour l'année 2022. Comme les années précédentes, l'absentéisme touche principalement les plus de 55 ans. Cela ne va pas s'arranger si on nous ajoute 2 années supplémentaires. Un vrai travail sur la carrière des seniors est à réaliser !
L'absentéisme en Alsace est davantage lié à des absences de maladie de longue durée et des arrêts liés au Covid selon l'analyse de Steve Labade.

De faire un bilan c'est bien, mais agir en amont cela présente tout son intérêt. C'est pour cette raison que vos élus ont demandé s'il existait un système d'alerte afin de pouvoir mettre des actions en place si on s'aperçoit que le taux d'absentéisme augmente. Mr Labade nous explique qu'il vient de mettre en place une automation pour justement être alerté et pouvoir le communiquer rapidement aux RH.



Plan de prévention des entreprises extérieures

Lors de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) du mois de février, les élus ont demandé les plans de prévention des entreprises extérieures, principalement ceux des entreprises de gardiennage et ceux des maquilleuses. Ils n'ont pas reçu ceux de Strasbourg alors que nous apprenons qu'ils ont été envoyés en novembre 2022 ... Pour information, les plans de prévention sont censés identifier les risques interférents, c'est-à-dire résultant de la présence de personnels et de matériels d'entreprises différents sur un même lieu de travail.

Suite au CSE, Nathalie Wenclick, coordinatrice HSE & prévention des risques Réseau France 3, s'est engagée à établir des plans de prévention uniformisés sur l'ensemble du réseau.
En attendant ces documents sont consultables sur site. Nous demandons à ce que les Risques Psycho Sociaux (RPS) y soient intégrés.

La prochaine instance de proximité se tiendra le 18 Avril.
N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous.

Vos représentants FO Alsace








Une nouvelle fois, les syndicats FO et CFDT déposent un préavis pour une nouvelle journée d'action nationale ce mercredi 15 mars, jour de la commission mixte paritaire et moment important du calendrier parlementaire.

A l'occasion de la précédente journée de mobilisation, ce sont à nouveau des centaines de milliers de salarié-es, jeunes, retraité-es qui se sont mis en grève et qui sont descendus dans la rue pour dire non une nouvelle fois au départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations.

L'intersyndicale unie dénonce le mépris dans lequel s'obstine le président de la république qui refuse de la recevoir. Elle soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

Il s'agit aussi de continuer à démontrer que l'immense majorité de la population reste déterminée à dire non à ce projet de loi, elle demande solennellement au gouvernement d'organiser une consultation citoyenne à ce sujet dans les plus brefs délais.

Enfin, il faut savoir entendre le message de la pétition intersyndicale, qui a recueilli plus d'un million de signataires : c'est largement au-dessus du nombre de signataires nécessaire pour que le parlement s'en saisisse.

Tous rassemblés ce mercredi 15 mars !